

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 40 Psychologie du développement 2			
Code	PEGH2B40SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Marie-Pierre DERIDDER</b> (marie-pierre.deridder@helha.be) HELHa Loverval <b>Eveline ZUANON</b> (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant...

1. décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours
2. analyse à l'aide des concepts étudiés différentes situations

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B40SHA Psychologie du développement

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B40SHA Psychologie du développement

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEGH2B40SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement. Dans ce cours, nous parcourons le développement de l'enfant/adolescent ainsi que l'ensemble des problématiques pouvant être traversée durant les âges concernés.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement :

- L'étudiant décrit, explique, illustre et applique, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus dans les domaines de la psychologie du développement.
- Fait preuve de maîtrise de la langue écrite tant du point de vue normatif que discursif.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Diverses thématiques possibles centrées autour du développement de l'enfant/adolescent :

- Développement biosocial
- Développement cognitif
- Développement psychosocial

### Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux
- Démarche collaborative
- Approche interactive
- Réflexions individuelles

### Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé au besoin.

### Sources et références

- BEE, H. & BOYD, D. (2003). Psychologie du développement: les âges de la vie. Bruxelles : Ed. De Boeck Université.
- STASSEN BERGER, K. (2021). Psychologie du développement. Louvain-la-Neuve : Ed. De Boeck Supérieur.
- CANNARD, C. (2010). Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : Ed De Boeck.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Plateforme ConnectEd.

Outils Microsoft Office.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Présence requise.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).